

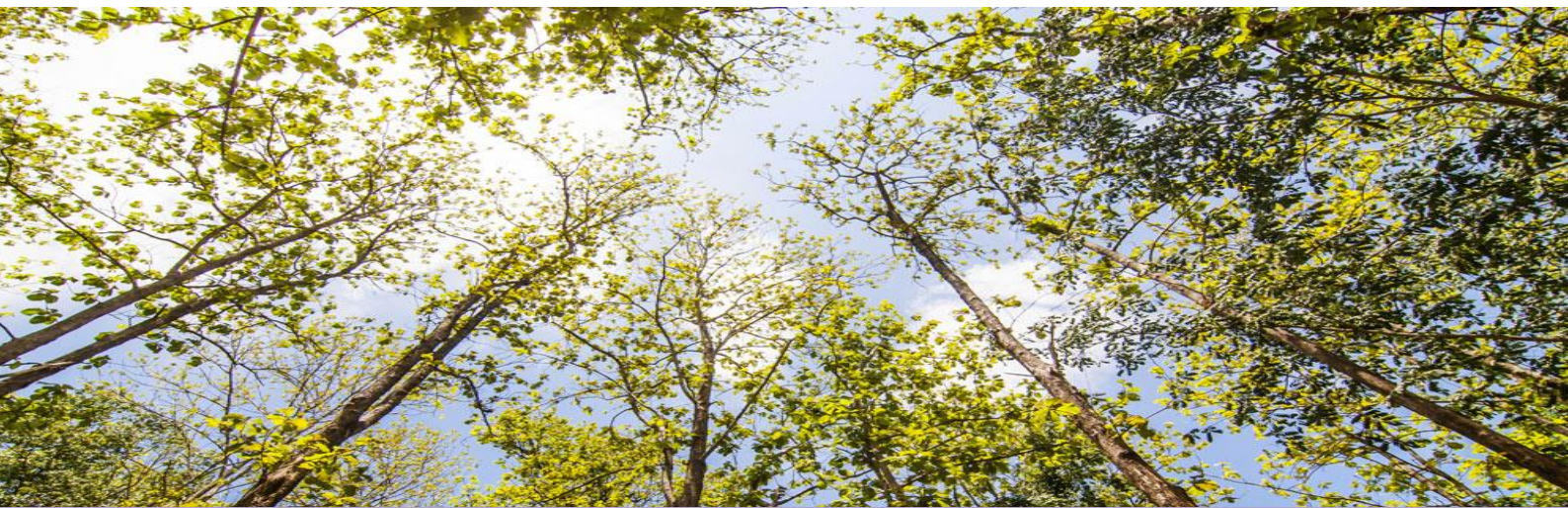
---

## DAS HES-SO

**Superviseur.e dans le domaine de l'action sociale, éducative,  
psychosociale et de la santé**

**2020-2022**

**Devenir superviseur.e individuel.le, d'équipe  
et/ou intervenant.e dans les organisations**



DAS de superviseur·e dans le domaine de l'action sociale,  
éducative, psychosociale et de la santé

## Introduction

Ce DAS forme aux spécificités de la supervision individuelle et en petit groupe, pédagogique et professionnelle, ainsi qu'à l'intervention dans les équipes et les organisations.

Il repose sur une structure modulaire en deux étapes avec le CAS de Spécialiste en analyse des pratiques comme tronc commun au DAS de Superviseur.e.

Ce programme est composé de 8 modules dont quatre sont optionnels et ainsi le.la participant.e peut choisir un ou deux modules selon son parcours antérieur et le projet qu'il ou elle veut développer une fois le diplôme obtenu. Ce cursus permet de se former à la supervision professionnelle individuelle, de groupe ou d'équipe, à l'intervention dans les organisations et ainsi être en compétence de répondre aux demandes de professionnel.le.s de différents domaines (social, santé, enseignement), d'employeurs d'institutions publiques ou d'établissements privés. Il permet également d'accompagner des étudiant.e.s du bachelor en travail social et de certaines écoles supérieures qui doivent effectuer des supervisions pédagogiques durant leur parcours de formation.

Pour les personnes au bénéfice d'un DAS HES-SO de superviseur.e ou d'un titre jugé équivalent, certains modules peuvent être suivis de manière indépendante.

## Objectifs

Les finalités de la formation sont :

- Construire une posture de superviseur.e ainsi que préparer à l'exercice d'une pratique de superviseur.e individuel.le et auprès d'équipes de professionnel.le.s ou de groupes
- Analyser les contradictions que traversent les organisations et construire des dynamiques de régulation et de management participatif

## Compétences visées

### Dimension théorique

Identifier les notions théoriques sur lesquelles se fondent cette fonction de superviseur.e.

Maîtriser les références conceptuelles de la supervision.

Analyser les actuels enjeux professionnels en rapport avec les contextes sociopolitiques et institutionnels.

### Dimension analytique des pratiques

Intégrer les connaissances théoriques acquises via l'analyse des pratiques professionnelles des participant.e.s.

Maîtriser sa posture réflexive impliquant la capacité de prise de distance et autocritique.

### Dimension méthodologique

Développer une gamme de stratégies pour accompagner la personne supervisée en rapport avec les objectifs définis.

Repérer les différents types de questionnements professionnels.

Développer les compétences en communication relationnelle dans la conduite d'un groupe.

Analyser les interactions de groupe et s'ajuster de manière constructive.

Acquérir les outils pédagogiques essentiels à ce type d'intervention.

## Titre délivré

DAS (Diploma of Advanced Studies) HES-SO

30 ECTS

Le titre du DAS est reconnu par l'Association Romande des Superviseurs.

*Une attestation de participation est délivrée aux participant.e.s inscrit.e.s à un ou à des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant.e a répondu aux exigences d'évaluation.*

---

## Public

Professionnel.le.s des domaines du social, de la santé, des sciences humaines se destinant à la supervision individuelle, de groupes, d'équipes et à l'intervention dans les institutions.

## Modalités pédagogiques

Le DAS est constitué de 8 modules de formation (dont 2 à choix).

Pour les personnes au bénéfice d'un DAS HES-SO de superviseur.e ou d'un titre jugé équivalent, certains modules peuvent être suivis de manière indépendante.

Les contenus seront abordés sous forme d'apports théoriques, méthodologiques et par l'intermédiaire d'analyses de pratiques.

Dans la deuxième partie de la formation et après avoir validé les modules 1 et 2 le.la participant.e aura l'occasion de s'exercer à la supervision individuelle ou de petits groupes. Il appartiendra à chacun.e de trouver un ou deux processus de supervision pour répondre à l'exigence de la formation.

### Module 1 (obligatoire pour le CAS et le DAS) :

*Evolution des métiers et des conditions de travail (5 ECTS)*

Donner des bases permettant la construction d'une nouvelle fonction professionnelle et situer le contexte dans lequel se déploie cette fonction, tenant compte de l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles.

### Module 2 (obligatoire pour le CAS et le DAS) :

*Construction identitaire de la posture d'intervenant.e (5 ECTS)*

Identifier les expériences et filiations théoriques et le cadre de référence de futur.e intervenant.e.

Entraîner la fonction de consultation et d'analyse de situations professionnelles.

---

**Module 3 (obligatoire pour le CAS et optionnel pour le DAS) :***Analyse de la pratique : posture et pédagogie (5 ECTS)*

Repérer et situer les différents niveaux de problèmes que pose une situation professionnelle.

Elaborer des stratégies pédagogiques pour engager les participants·e·s dans un processus réflexif en groupe.

Développer les compétences en communication relationnelle dans la conduite du groupe.

**Module 4 (obligatoire pour le DAS) :***Supervision individuelle et de petits groupes (5 ECTS)*

Construire une posture de superviseur·e professionnel·le individuel·le et de petits groupes.

Développer une gamme de stratégies pour accompagner la personne supervisée en rapport aux objectifs définis.

Maîtriser les références conceptuelles et méthodologiques de la supervision individuelle et de petits groupes.

**Module 5 (optionnel pour le DAS) :***Supervision pédagogique (5 ECTS)*

Acquérir les compétences de superviseur·e pédagogique.

Situer son action dans le cadre des écoles.

Connaître et assumer les dilemmes éthiques d'une relation de supervision.

**Module 6 (optionnel pour le DAS) :***Supervision d'équipe (5 ECTS)*

Se former à l'exercice d'une pratique de superviseur·e auprès d'équipes de professionnel·le·s ou de groupes.

Connaître et analyser les positionnements des acteurs dans un groupe selon différentes clés de lecture (modèle psychodynamique, systémique etc.) Conduire un groupe de travail en recourant à diverses stratégies et impliquer une dynamique de changement.

### Module 7 (optionnel pour le DAS) :

#### *Intervention institutionnelle et dans les organisations (5 ECTS)*

Analyser les contradictions que traversent les organisations et construire des dynamiques de régulation et de management participatif.

Exercer un travail de diagnostic de la demande.

Conceptualiser, réaliser et évaluer un projet suite à une commande institutionnelle et intervenir dans les institutions.

Communiquer son référentiel théorique et sa posture éthique.

### Module 8 (obligatoire pour le DAS) :

#### *Méthodologie du travail de diplôme (5 ECTS)*

Préparation et réalisation du travail de diplôme.

Intégrer l'ensemble des éléments de la formation en regard des compétences visées pour la fonction de superviseur.e.

### Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation
- Avoir payé la totalité du coût de la formation
- Avoir obtenu la validation des cinq modules obligatoires de formation et du travail de diplôme, selon les exigences consignées dans le règlement d'études

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Une attestation de participation est délivrée aux participant.e.s inscrit.e.s à un ou des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le ou la participant.e a répondu aux exigences d'évaluation.

## Durée et calendrier

8 modules de formation (dont 2 à choix), 30 ECTS soit au total 900 heures (dont 300 en présence d'un.e formateur.trice

**Démarrage : le 24 mars 2020.**

### Module 1

25 mars, 28-29 avril, 26-27 mai, 17 juin 2020

### Module 2

22-23 septembre, 13-14 octobre, 17-18 novembre 2020

### Module 3

19-20 janvier, 23-24 février, 23-24 mars 2021

### Module 4

20-21 avril, 18-19 mai, 15-16 mars 2021

### Module 5, 6, 7 et 8

*Dates à déterminer ultérieurement*

## Lieu de formation

Genève et Lausanne

## Conditions d'admission

- Etre au bénéfice d'un titre d'une haute école ou d'un titre jugé équivalent dans les domaines du travail social, de la santé, des sciences humaines et/ou sociales, de la psychologie
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du travail social, de l'éducation, de la formation, de la santé, de la psychologie d'au moins cinq ans.
- Attester d'une expérience en supervision professionnelle individuelle ou d'équipe d'au moins 20 h
- Justifier de formations complémentaires à la formation initiale, dans les domaines des communications interpersonnelles et de processus de groupe

---

Il est possible de demander une reconnaissance des acquis pour l'obtention d'équivalence de modules. **Délai de remise du dossier 28 septembre 2019.**

Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.

**L'admission se fait sur dossier et par ordre d'arrivée** (comprenant une lettre de motivation). Des entretiens individuels sont possibles.

## Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : **CHF 200.-** (à verser au moment de l'inscription), **non remboursables.**

Prix de la formation : **CHF 12'300.-**

Coût par module : **CHF. 2'300.-**

## Chèque annuel de formation

Les participant·e·s genevois·e·s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site [www.geneve.ch/caf](http://www.geneve.ch/caf).

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils·elles reçoivent ou non des subsides.

## Modalités d'inscription

**Délai : 9 décembre 2019**

Formulaire d'inscription téléchargeable en ligne : [www.hesge.ch/hets/das-superviseur.e](http://www.hesge.ch/hets/das-superviseur.e).

Les candidat.e.s versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.



**h e t s**

Haute école de travail social  
Genève  
Centre de formation  
continue (CEFOC)

---

## Responsable du programme

**Sylvie Avet L'Oiseau**

Professeure HES

[sylvie.avetloiseau@hesge.ch](mailto:sylvie.avetloiseau@hesge.ch)

## Responsables de module

**Marie-Louise Janin**

Professeure chargée d'enseignement, HETS Fribourg

**Esther Donnat**

Professeure chargée de cours, HETS Genève

**Dimitri Anzules**

Professeur chargé d'enseignement, HETS Genève

## Contact

Secrétariat de la formation : Caroline Gilliand

[das-superviseur.hets@hesge.ch](mailto:das-superviseur.hets@hesge.ch)

Tél. 022 558 52 98

Haute école de travail  
social de Genève, CEFOC

Rue des Voisins 30

1205 Genève

Tél. 022 558 57 00

[www.hesge.ch/hets/das-superviseur-e](http://www.hesge.ch/hets/das-superviseur-e)

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua.